

Les revenus agricoles **2012** de l'agriculture biologique en Pays de la Loire

Édition décembre 2013



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE



Édito

Gâce à la collaboration de nombreux centres de gestion de la région, nous avons pu à nouveau analyser les résultats comptables 2012 en agriculture biologique en Pays de la Loire.

De nouvelles comptabilités en maraîchage nous ont permis de différencier deux groupes suivant leur mode de commercialisation et d'étudier plus finement leurs résultats.

Si l'année 2011 avait limité les rendements à cause de la sécheresse, cela n'a pas été le cas en 2012. Les éleveurs ont pu refaire leurs stocks que ce soit en herbe ou en maïs. Si la quantité était au rendez-vous, la qualité n'y était pas. De plus l'augmentation du coût des matières premières a mobilisé de la trésorerie dans beaucoup d'élevages.

L'été humide, favorisant le développement des maladies, a compliqué la tâche de nombreux maraîchers et vigneron. Nous sommes obligés de nous adapter à un climat qui ne nous est pas toujours favorable.

L'année 2012 n'a pas vu redémarrer beaucoup de conversions, en un an, 103 exploitations bio supplémentaires ont été recensées dans la région Pays de la Loire. 2013 sera peut-être plus favorable au développement de l'agriculture biologique.

Continuons à développer, à organiser et à communiquer sur l'agriculture biologique dans les centres de formation, avec l'amont et l'aval de cette filière d'avenir.

Patricia Maussion

*Présidente du Pôle bio du Maine-et-Loire
Présidente du Pôle bio des Pays de la Loire*

Sommaire

1	508 exploitations étudiées	P. 4
	Methodologie	
1.1	Les productions	P. 5
1.2	Le travail sur l'exploitation	P. 6
1.3	La SAU	P. 6
1.4	Analyse financière	P. 6
1.5	Résultats économiques	P. 7
1.6	Comparaison des systèmes	P. 8
1.7	Comparaison des charges de structure par système	P. 10
2	Bovins lait (175 exploitations)	P. 12
2.1	Le travail sur l'exploitation	P. 14
2.2	La SAU	P. 14
2.3	Les ateliers animaux	P. 14
2.4	Analyse financière	P. 15
2.5	Résultats économiques	P. 16
3	Bovins viande (51 exploitations)	P. 17
3.1	Le travail sur l'exploitation	P. 18
3.2	La SAU	P. 18
3.3	Les ateliers animaux	P. 19
3.4	Analyse financière	P. 19
3.5	Résultats économiques	P. 20
4	Poules pondeuses (21 exploitations)	P. 21
4.1	Le travail sur l'exploitation	P. 22
4.2	La SAU	P. 22
4.3	Les ateliers animaux	P. 22
4.4	Analyse financière	P. 23
4.5	Résultats économiques	P. 23
5	Volailles de chair (17 exploitations)	P. 24
5.1	Le travail sur l'exploitation	P. 26
5.2	La SAU	P. 26
5.3	Les ateliers animaux	P. 26
5.4	Analyse financière	P. 26
5.5	Résultats économiques	P. 27
6	Grandes cultures (20 exploitations)	P. 28
6.1	Le travail sur l'exploitation	P. 29
6.2	La SAU	P. 29
6.3	Analyse financière	P. 29
6.4	Résultats économiques	P. 30
7	Maraîchage (39 exploitations)	P. 31
7.1	Le travail sur l'exploitation	P. 32
7.2	La SAU	P. 32
7.3	Analyse financière	P. 33
7.4	Résultats économiques	P. 33
8	Viticulture (27 exploitations)	P. 34
8.1	Le travail sur l'exploitation	P. 35
8.2	La SAU	P. 35
8.3	Analyse financière	P. 35
8.4	Résultats économiques	P. 36
	Lexique	P. 37
	Les conseillers agriculture biologique des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire	P. 38
	Partenaires et contacts	P. 39

508 exploitations étudiées

Méthodologie

Pour cette édition 2013 des revenus agricoles de l'agriculture biologique en Pays de la Loire, 14 associations de gestion et de comptabilité ont apporté leur concours : AS 49, AS 44 et AS CEFIGA, le réseau des CER de la région, les AFOCG 49, 85 et 44, Compta Expert - GECAGRI 53, COGEDIS-FIDEOR, le CEGAO et depuis cette année PROCONSEIL.

L'étude est coordonnée par la Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire qui utilise à cet effet un outil de compilation des comptabilités garantissant l'anonymat des exploitations.

L'objectif est de déterminer des références économiques par grand système de production pour permettre aux agriculteurs biologiques de la région d'analyser leurs résultats, par rapport à ceux d'exploitations comparables et aux porteurs de projet de se doter de références économiques.

En 2012, la région Pays de la Loire comptait 1 951 exploitations en conversion ou engagées en production biologique. L'étude présentée ici permet de rassembler 508 exploitations ayant terminé leur phase de conversion bio. Les raisons de cet écart sont nombreuses : différentiel entre le nombre d'exploitations ayant terminé

leur conversion et les exploitations engagées en bio, absence de réalisation de comptabilité, refus de communiquer ses chiffres, dispersion importante entre les centres de comptabilité, règles de calcul, clôture comptable sur exercice partiel...

Parmi les comptabilités recensées, certaines ont été écartées, car pour réaliser les calculs, il fallait un exercice de 12 mois, une date de clôture entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 décembre 2012, pas de modification de la structure juridique ni de régime fiscal dans l'année...

À partir de cet échantillon cohérent, des analyses standardisées ont été engagées avec une édition des résultats par UTA. Dans un premier temps, sont présentées les analyses de l'ensemble de 508 exploitations.

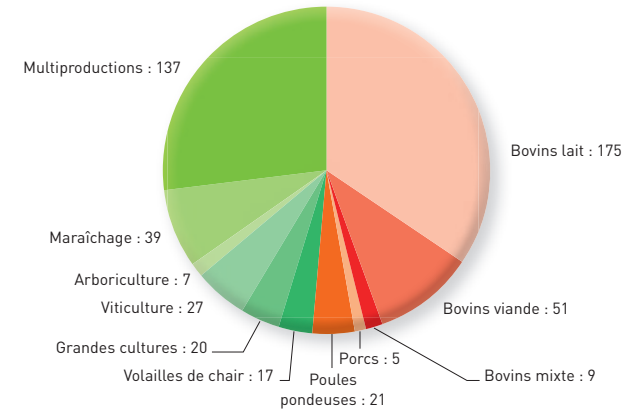
Sept sous-groupes dont les effectifs étaient suffisants pour analyser leurs résultats ont ensuite été identifiés : un groupe lait, un groupe viande, un groupe volailles, un groupe volailles de chair, un groupe grandes cultures, un groupe maraîchage et un groupe viticulture. Cette année, nous avons pu individualiser un sous-groupe maraîchage avec commercialisation en circuits courts.

Les comptabilités de l'année 2012 des 508 exploitations sont décrites ci-après. Les résultats sont établis par UTA = unité de travail agricole, tel que défini pour calculer la dimension économique des exploitations agricoles, avec comme référence 1 UTA pour un agriculteur à plein temps. D'une année à l'autre, les exploitations étudiées ne sont pas strictement les mêmes, de ce fait les comparaisons inter annuelles sont délicates. Par ailleurs, la taille réduite de certains groupes (grandes cultures, volailles) doit inciter à la plus grande prudence quant à la généralisation des résultats pour ces systèmes de production.

1.1 - Les productions

La constitution de groupes par production a permis de recenser 371 exploitations ayant une production dominante et d'identifier 137 dossiers sans spécialisation marquée (multiproductions).

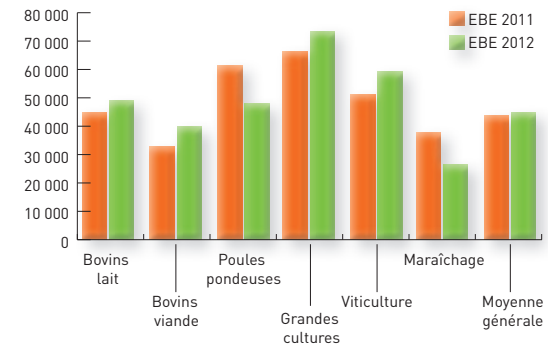
Productions dominantes des exploitations étudiées



Il apparaît que dans l'échantillon étudié les exploitations laitières sont surreprésentées et à l'inverse la viande bovine et le maraîchage sont sous-représentés (comparaison avec les données de l'observatoire régional de l'agriculture biologique des Pays de la Loire).

L'EBE moyen des exploitations bio du groupe étudié s'élève à 44 400 €/UTA en moyenne en 2012, en progression de 1380 €/UTA par rapport à l'année précédente. Pour cette année, l'EBE moyen des exploitations bio des Pays de la Loire est d'un niveau légèrement inférieur aux exploitations conventionnelles de la région (47 635 €/UTA en conventionnel*).

L'EBE est en progression pour toutes les productions sauf en volailles et maraîchage.



L'efficacité économique moyenne, qui correspond au ratio EBE/produit, est de 33 %. Le résultat courant 2012 moyen s'élève à 23 176 €/UTA.

* Source : « les références 2012 des entreprises agricoles en Sarthe, Maine-et-Loire et Loire-Atlantique » - Chambres d'agriculture du Maine-et-Loire et de la Sarthe - AS 49 - AS 44 - AS CEFIGA.

1.2 - Le travail sur l'exploitation

Statuts et main-d'œuvre

	Les 508 exploitations étudiées		Exploitations bio des Pays de la Loire*	Exploitations des Pays de la Loire**
	Total	Par exploitation		
Nombre d'entreprises	508		1 951	34 300
→ dont individuelles	190		49 %	56 %
→ dont sociétés	318			
Nombre d'UTA	794	1,6		
→ dont en société	575	1,8		
Nombre d'UTH	1 098	2,2	2,5	1,86

*Source : Observatoire régional de l'agriculture biologique - Données 2012 - Exploitations bio et conversion.

** Source : Recensement agricole 2010

1.3 - La SAU

La répartition du foncier

	Les 508 exploitations étudiées	Exploitations bio des Pays de la Loire	Exploitations des Pays de la Loire
		Moyenne (ha)	Moyenne (ha)
Surface totale	51,5		
→ dont fermage	47,8		
→ dont propriété	3,7		
Surface agricole utile	50,8	56	61

Utilisation de la SAU

	Les 508 exploitations étudiées	Exploitations bio des Pays de la Loire	Exploitations des Pays de la Loire
		Moyenne (% SAU)	Moyenne (% SAU)
Grandes cultures	20 %	22 %	37 %
Fourrages	74 %	72 %	59 %
Cultures spécialisées	2 %	} 6 %	} 4 %
Plantations	2 %		
Autres	2 %		

1.4 - Analyse financière

Bilan financier

Bilan (€)	Les 508 exploitations étudiées
Capital d'exploitation par UTA	211 870
Taux d'endettement	55 %
→ dont à court terme	14 %
Fonds de roulement en % des stocks	121 %
Annuités en % de l'EBE	48 %
EBE en % du capital	21 %

Les résultats du groupe des 508 exploitations bio étudiées sont calculés par UTA (unité de travail agricole) telle qu'elle est définie pour calculer la dimension économique.

Charges opérationnelles

	Les 508 exploitations étudiées
Charges de cultures (€/ha SAU)	109
→ dont engrais	35
→ dont semences	66
→ dont produits défense sanitaire	8
Charges d'élevage (€/UGB)	521
→ dont aliments animaux SFP	396
→ dont produits + honoraires vétérinaires animaux SFP	37
→ dont travaux par tiers sur les animaux	88
Total (hors travaux par tiers relatifs à l'action cultures - €/ha SAU)	671
Total charges directes (€/ha SAU)	109

Les charges directes sont les frais de récolte, de main-d'œuvre, de fournitures et les assurances spécifiques à la production.

Coûts de mécanisation

	Les 508 exploitations étudiées	
	Moyenne SAU = 50,8 ha	
Total coût de mécanisation (€/ha SAU)	336	
→ dont carburant lubrifiant	62	
→ dont entretien réparations	77	
→ dont travaux par tiers et location de matériel	140	
→ dont amortissements	57	

1.5 - Résultats économiques

Du produit au résultat

	Les 508 exploitations étudiées - Moyenne SAU = 50,8 ha		
	€/UTA	€/ha	en %
Produit brut	135 916	2 676	100 %
(-) Charges opérationnelles	34 109	671	25 %
(-) Charges directes	5 548	109	4 %
Marge globale	96 259	1 895	71 %
Foncier et bâtiment	7 721	152	6 %
Mécanisation	14 295	282	10 %
Main-d'œuvre	13 209	260	10 %
Autres charges de structure	16 635	327	12 %
TOTAL charges de structure	51 860	1 021	38 %
Excédent brut d'exploitation (EBE)	44 400	874	33 %
Charges financières	4 278	84	3 %
Amortissements	18 828	371	14 %
Autres produits et charges	1 883		
Résultat courant	23 176	456	17 %

1.6 - Comparaison des systèmes

	Bovins lait	Bovins viande	Poules pondeuses	Volailles de chair
Nombre d'entreprises	175	51	21	17
Nombre d'UTA par exploitation	1,7	1,4	1,1	1,2
Nombre d'UTH par exploitation	2,0	1,5	1,2	1,2
SAU par UTA	56,6	85,0	12,1	23,3

Le résultat par UTA

Total (€)	27 603		21 589		20 971	11 313
	/ ha	% PB	/ ha	% PB	% PB	% PB
Produit brut	2 204	100 %	1 165	100 %	100 %	100 %
Charges opérationnelles	436	20 %	176	15 %	67 %	70 %
Charges directes	38	2 %	7	1 %	0 %	3 %
Marge brute globale	1 730	78 %	982	84 %	33 %	28 %
Excédent brut d'exploitation (EBE)	865	39 %	465	40 %	22 %	12 %
Résultat courant	488	22 %	254	22 %	10 %	6 %

Situation financière

Capital d'exploitation brut :				
→ par UTA	216 317	263 301	216 752	108 331
→ par UTH	182 690	249 746	199 262	105 202
→ par ha	3 822	3 099	17 861	4 658
Taux d'endettement	52 %	39 %	79 %	59 %
→ dont endettement CT	11 %	10 %	16 %	28 %
Trésorerie nette par UTA	14 295	12 672	-2 569	-2 106
Coût de l'endettement (Frais financiers/dettes)	4 %	4 %	4 %	3 %
Annuités/EBE	43 %	52 %	51 %	39 %
Fonds de roulement/stocks	173 %	137 %	91 %	89 %
EBE en pourcentage du capital	23 %	15 %	22 %	20 %

Utilisation de l'EBE/UTA

EBE	48 941	39 489	47 324	21 830
Annuités	20 975	20 566	24 313	8 619

	Grandes cultures	Viticulture	Maraîchage	Les 508 exploitations étudiées
Nombre d'entreprises	20	27	39	508
Nombre d'UTA par exploitation	1,3	1,3	1,6	1,6
Nombre d'UTH par exploitation	1,5	4,7	3,3	2,2
SAU par UTA	92,5	15,1	9,9	50,8

Total (€)	40 082		24 256		13 400		23 172	
	/ ha	% PB	/ ha	% PB	/ ha	% PB	/ ha	% PB
Produit brut	2 002	100 %	16 094	100 %	9 364	100 %	2 676	100 %
Charges opérationnelles	248	12 %	559	3 %	1 274	14 %	671	25 %
Charges directes	24	1 %	3 113	19 %	1 324	14 %	109	4 %
Marge brute globale	1 730	86 %	12 423	77 %	6 766	72 %	1 895	71 %
Excédent brut d'exploitation (EBE)	786	39 %	3 896	24 %	2 688	29 %	874	33 %
Résultat courant	433	22 %	1 602	10 %	1 349	14 %	456	17 %

Capital d'exploitation brut :				
→ par UTA	284 672	357 352	104 250	211 870
→ par UTH	239 566	101 728	50 058	153 151
→ par ha	3 077	23 599	10 493	4 171
Taux d'endettement	44 %	62 %	70 %	55 %
→ dont endettement CT	14 %	26 %	22 %	14 %
Trésorerie nette par UTA	64 499	-38 222	2 344	6 980
Coût de l'endettement (Frais financiers/dettes)	4 %	3 %	3 %	4 %
Annuités/EBE	64 %	46 %	43 %	48 %
Fonds de roulement/stocks	221 %	79 %	118 %	121 %
EBE en pourcentage du capital	26 %	17 %	26 %	21 %

EBE	72 750	58 990	26 703	44 400
Annuités	46 547	27 241	11 434	21 202

1.7 - Comparaison des charges de structure par système

	Bovins lait		Bovins viande		Poules pondeuses	Volailles de chair
	/ ha	% PB	/ ha	% PB	% PB	% PB
Rappel du produit brut/UTA	124 760		99 007		218 113	180 548

Foncier et bâtiments

Total	135	6,1 %	129	11,1 %	1,6 %	2,1 %
→ Fermages et charges locatives	116	5,2 %	110	9,5 %	1,0 %	1,7 %
→ Entretien	20	0,9 %	19	1,6 %	0,6 %	0,4 %

Mécanisation (1)

Total	277	12,6 %	159	13,7 %	2 %	3 %
→ Carburant et lubrifiants	61	2,8 %	46	4,0 %	0,3 %	0,6 %
→ Location matériels et travaux/tiers	143	6,5 %	68	5,9 %	0,7 %	1,5 %
→ Entretien, réparations et petits matériels	72	3,3 %	43	3,7 %	0,5 %	0,8 %
→ Variation frais de mécanisation en avance aux cultures	2	0,1 %	2	0,2 %	0,0 %	0,3 %

Main-d'œuvre

Total	184	8,4 %	72	6,2 %	2,8 %	3,1 %
→ Rémunérations et indemnités des salariés	67	3,0 %	10	0,8 %	0,9 %	0,2 %
→ Charges sociales des exploitants	117	5,3 %	62	5,3 %	1,9 %	2,9 %

Autres charges de structure

Total	268	12,2 %	158	13,5 %	5,1 %	7,1 %
→ Eau, gaz, EDF	43	1,9 %	14	1,2 %	1,1 %	0,7 %
→ Autres fournitures	80	3,6 %	41	3,6 %	0,6 %	2,0 %
→ Assurances	49	2,2 %	33	2,8 %	1,1 %	1,5 %
→ Intermédiaires et honoraires	37	1,7 %	24	2,1 %	0,9 %	1,4 %
→ Transports et déplacements	13	0,6 %	12	1,0 %	0,4 %	0,2 %
→ Impôts et taxes divers	5	0,2 %	5	0,4 %	0,3 %	0,3 %
→ Autres charges d'exploitation	41	1,8 %	29	2,5 %	0,8 %	1,0 %

Total des charges de structure	865	39,2 %	517	44,4 %	11,1 %	15,6 %
--------------------------------	-----	--------	-----	--------	--------	--------

Charges financières

Total	77	3,5 %	47	4,0 %	3,0 %	1,2 %
→ Intérêts emprunts exploitation à plus d'un an	63	2,9 %	37	3,2 %	2,5 %	0,6 %
→ Intérêts emprunts à moins d'un an + agios	14	0,6 %	10	0,8 %	0,5 %	0,6 %

Amortissements

Total	345	15,6 %	196	16,8 %	9,0 %	5,0 %
→ dont matériels et installations (2)	47	2,1 %	29	2,4 %	1,2 %	

Coût de la mécanisation (1) + (2)	324	14,7 %	188	16,1 %	2,7 %	3,3 %
-----------------------------------	-----	--------	-----	--------	-------	-------

	Grandes cultures		Viticulture		Maraîchage		Les 508 exploitations étudiées	
	/ ha	% PB	/ ha	% PB	/ ha	% PB	/ ha	% PB
Rappel du produit brut/UTA	185 221		243 717		93 036		135 916	

Foncier et bâtiments

Total	164	8,2 %	636	4,0 %	214	2,3 %	152	5,7 %
→ Fermages et charges locatives	149	7,4 %	563	3,5 %	181	1,9 %	129	4,8 %
→ Entretien	15	0,7 %	73	0,5 %	33	0,4 %	23	0,8 %

Mécanisation (1)

Total	342	17,1 %	1 310	8,1 %	676	7,2 %	281	10,5 %
→ Carburant et lubrifiants	71	3,5 %	108	0,7 %	261	2,8 %	62	2,3 %
→ Location matériels et travaux/tiers	203	10,1 %	817	5,1 %	180	1,9 %	140	5,2 %
→ Entretien, réparations et petits matériels	58	2,9 %	425	2,6 %	233	2,5 %	77	2,9 %
→ Variation frais de mécanisation en avance aux cultures	10	0,5 %	-40	-0,3 %	2		2	0,1 %

Main-d'œuvre

Total	181	9,0 %	3 504	21,8 %	1 937	20,7 %	260	9,7 %
→ Rémunérations et indemnités des salariés	74	3,7 %	3 104	19,3 %	1 363	14,6 %	139	5,2 %
→ Charges sociales des exploitants	106	5,3 %	399	2,5 %	574	6,1 %	121	4,5 %

Autres charges de structure

Total	258	12,9 %	3 077	19,1 %	1 251	13,4 %	327	12,2 %
→ Eau, gaz, EDF	26	1,3 %	166	1,0 %	129	1,4 %	42	1,6 %
→ Autres fournitures	110	5,5 %	486	3,0 %	403	4,3 %	91	3,4 %
→ Assurances	51	2,6 %	165	1,0 %	156	1,7 %	54	2,0 %
→ Intermédiaires et honoraires	28	1,4 %	525	3,3 %	213	2,3 %	48	1,8 %
→ Transports et déplacements	10	0,5 %	696	4,3 %	93	1,0 %	27	1,0 %
→ Impôts et taxes divers	5	0,3 %	56	0,3 %	55	0,6 %	8	0,3 %
→ Autres charges d'exploitation	27	1,4 %	982	6,1 %	201	2,2 %	57	2,1 %

Total des charges de structure	944	47,2 %	8 527	53,0 %	4 078	43,6 %	1 021	38,2 %
--------------------------------	-----	--------	-------	--------	-------	--------	-------	--------

Charges financières

Total	51	2,6 %	411	2,6 %	214	2,3 %	84	3,1 %
→ Intérêts emprunts exploitation à plus d'un an	44	2,2 %	295	1,8 %	175	1,9 %	68	2,5 %
→ Intérêts emprunts à moins d'un an + agios	7	0,4 %	116	0,7 %	39	0,4 %	16	0,6 %

Amortissements

Total	321	16,0 %	2 017	12,5 %	1 175	12,5 %	371	13,9 %
→ dont matériels et installations (2)	48	2,4 %	182	1,1 %	371	4,0 %	57	2,1 %

Coût de la mécanisation (1) + (2)	389	19,5 %	1 492	9,3 %	1 048	11,2 %	339	12,7 %
-----------------------------------	-----	--------	-------	-------	-------	--------	-----	--------



2 Bovins lait (175 exploitations)

Le groupe des élevages laitiers bio comprend 175 exploitations, dont un tiers en individuel (56). Trois groupes d'éleveurs ont été identifiés en fonction de la part de maïs dans la surface fourragère (0 % ; 3 à 15 % ; plus de 15 %). 70 % des exploitations laitières bio ont un peu de maïs ensilage dans leur assolement, mais la majorité des fermes a entre 3 et 15 % de maïs ensilage dans la SFP. La proportion d'élevages sans maïs est plus élevée pour les élevages individuels (41 %). La main-d'œuvre moyenne par exploitation est de 1,7 UTH. L'élevage laitier bio moyen livre 183 000 litres par UTA (+ 3 500 l/année précédente) avec 57 ha de SAU consacrés à 89 % à la surface fourragère. Le chargement moyen est de 1,1 UGB/ha SFP (identique à celui de 2010 et 2011).

Regard sur les résultats

Les résultats économiques de 2012 correspondent en moyenne à des exercices comptables clôturés en juin 2012. L'efficacité économique des exploitations (EBE/produit brut) a progressé de un point par rapport à l'année 2011 pour se situer en moyenne à 39 %. Le résultat courant par UTA est proche de 27 600 €, en augmentation de 5 000 € par rapport à l'année précédente. Les éleveurs laitiers bio ont réalisé 6 000 € de produit de plus par UTA que l'année précédente en lien notamment avec plus de lait vendu et un meilleur prix de vente du lait. Le poids des charges opérationnelles a légèrement baissé (20 % du produit en 2012) parallèlement à l'amélioration du contexte climatique par rapport à l'année précédente.

Le lait vendu par vache est en moyenne de 5 400 l/an, en progression de 80 litres par rapport à l'année précédente. Ce chiffre est fortement lié au pourcentage de maïs dans la SFP, comme l'année précédente, avec les résultats suivants :

- + de 15 % de maïs : 6 030 l/VL (- 80 litres par rapport à l'année précédente),
- de 3 à 15 % de maïs : 5 570 l/VL (+ 130 litres),
- 0 % de maïs : 4 640 l/VL (+ 240 litres).

Les charges de structure hors amortissements et frais financiers sont stables pour atteindre 39 % du produit brut avec peu de variabilité selon les 3 classes.

Parmi les 3 groupes d'éleveurs, ceux avec 3 à 15 % de maïs dans la SFP dégagent la meilleure rentabilité et efficacité économique sur cette année, comme en 2010 et 2011, grâce à une meilleure marge à l'hectare. Contrairement aux élevages avec beaucoup de maïs, ils arrivent à contenir les charges opérationnelles, notamment alimentaires (160 €/UGB contre 200 €/UGB), tout en augmentant le lait produit par vache et par hectare par rapport aux élevages sans maïs. Les résultats des fermes des réseaux d'élevage de la région correspondent globalement à ceux des exploitations de la catégorie « 3 à 15 % de maïs dans la SFP ».

Contexte et perspectives

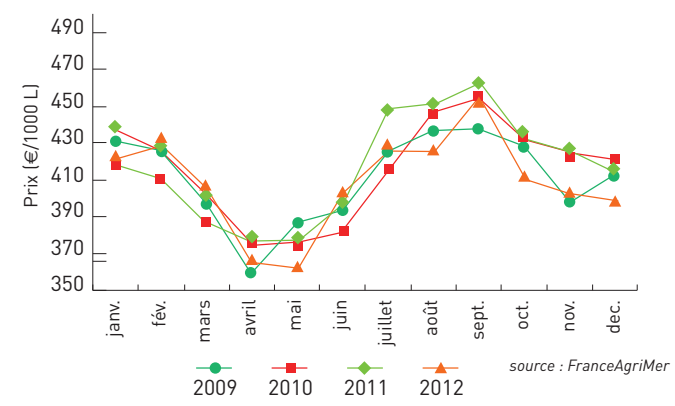
En 2011-2012, le prix du lait bio, principal produit des éleveurs laitiers, est resté proche de celui de l'année précédente. L'année climatique a été globalement favorable aux rendements fourragers avec un maïs de 2011 de très bonne qualité et une production d'herbe abondante au printemps 2012. L'été et l'automne 2012 ont été nettement plus défavorables au maïs d'un point de vue climatique mais leurs effets se feront sentir principalement dans l'exercice suivant. De même, les récoltes d'herbe réalisées sur le printemps et l'été 2012 sont souvent de faible qualité avec des effets qui se verront certainement sur l'année comptable suivante. L'année 2013 a été à nouveau favorable d'un point de vue climatique pour les éleveurs laitiers bio de la région avec une forte production d'herbe au printemps 2013

et des récoltes plus faciles et de meilleure qualité qu'en 2012. Pour le maïs 2013, les conditions de démarrage ont néanmoins été délicates avec un mois de mai 2013 frais et humide.

La fin de l'année 2012 a vu un afflux important de lait bio supplémentaire au niveau national en lien avec la fin des conversions démarrées en 2010. Cela a conduit à une baisse du prix du lait bio, ce qui va certainement impacter négativement les résultats de l'année suivante. Le second semestre 2013 apparaît plus positif pour l'équilibre de la filière avec de nouveaux débouchés pour le lait bio. Certaines laiteries sont à nouveau prêtes à recruter de nouveaux producteurs s'orientant en agriculture biologique.

Didier Desarmenien et les conseillers du réseau lait des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Prix du lait "bio"



Prix du lait bio à la production, toutes primes comprises, toutes qualités confondues, ramené à un lait standard (38 g de MG, 32 g de MP).

2.1 - Le travail sur l'exploitation

Statuts et main-d'œuvre

	Groupe lait					Réseau lait bio
	Total	Par exploitation	0 % de maïs dans la SFP	de 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	Plus de 15 % de maïs dans la SFP	
Nbre d'entreprises	175		53	92	30	16
→ dont individuelles	56		23	25	8	2
→ dont sociétés	119		30	67	22	14
Nombre d'UTA	297	1,7	1,6	1,7	1,8	2,2
→ dont en sociétés	231	1,9	2	1,9	2	
Nombre d'UTH	352	2	1,8	2,1	2,2	

2.2 - La SAU

La répartition du foncier

	Groupe lait				Réseau lait bio
	Moyenne (ha)	0 % de maïs dans la SFP	de 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	plus de 15 % de maïs dans la SFP	Moyenne (/UTH)
Surface totale	57,2	52,1	59	60,2	
→ dont fermage	54	47,8	56,6	55,9	
→ dont propriété	3,2	4,3	2,4	4,3	
Surface agricole utile	56,6	51,3	58,5	59,4	48 ha

Utilisation de la SAU

	Groupe lait				Réseau lait bio
	Moyenne (ha)	0 % de maïs dans la SFP	de 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	plus de 15 % de maïs dans la SFP	Moyenne
Grandes cultures	11 %	11 %	11 %	12 %	15 %
Fourrages	89 %	89 %	89 %	88 %	85 %

2.3 - Les ateliers animaux

	Groupe lait				Réseau lait bio
	Moyenne (ha)	0 % de maïs dans la SFP	de 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	plus de 15 % de maïs dans la SFP	Moyenne
UGB/ha de SFP	1,1	1	1,1	1,1	1,2
% maïs fourrager/SFP	9 %	0 %	10 %	18 %	10 %
Nombre de vaches laitières/UTA	33,8	30,2	36	33	31
Lait vendu/UTA	182 835	140 248	200 537	199 032	185 000
Lait vendu par vache	5 409	4 644	5 570	6 031	5 968

Les résultats du groupe lait sont calculés par UTA (unité de travail agricole) telle qu'elle est définie pour calculer la dimension économique.

2.4 - Analyse financière

Bilan

Bilan (€)	Groupe lait				Réseau lait bio
	Moyenne (ha)	0 % de maïs dans la SFP	de 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	plus de 15 % de maïs dans la SFP	Moyenne
Capital d'exploitation par UTA	216 317	186 747	227 731	230 152	239 500
Taux d'endettement	52 %	55 %	51 %	54 %	40 %
→ dont court terme	11 %	10 %	10 %	12 %	
Fonds de roulement en % des stocks	173 %	198 %	180 %	124 %	
Annuités en % de l'EBE	43 %	43 %	41 %	49 %	43 %
EBE en % du capital	23 %	21 %	24 %	21 %	20 %

Charges opérationnelles

	Groupe lait			
	Moyenne (ha)	0 % de maïs dans la SFP	de 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	plus de 15 % de maïs dans la SFP
Charges de cultures (€/ha SAU)	78	44	82	112
→ dont engrais	25	11	27	41
→ dont semences	53	33	55	71
→ dont produits défense sanitaire	0	0	0	0
Charges d'élevage (€/UGB)	277	243	280	311
→ dont aliments animaux SFP	167	152	162	201
→ dont produits + honoraires vétérinaires animaux SFP	35	29	36	37
→ dont travaux par tiers animaux	75	62	82	73
Total (hors travaux par tiers cult.) (€/ha SAU)	436	370	451	483
Total charges directes (€/ha SAU)	38	32	33	63

Coûts de mécanisation

	Groupe lait			
	Moyenne (ha)	0 % de maïs dans la SFP	de 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	plus de 15 % de maïs dans la SFP
Total charges de mécanisation	322	284	322	373
→ dont carburant lubrifiant	61	50	63	68
→ dont entretien réparations	72	68	73	74
→ dont travaux par tiers et location de matériel	143	118	146	166
→ dont amortissements	46	48	40	65

2.5 - Les résultats économiques

Du produit au résultat

	Groupe lait										Réseau lait bio		
	Moyenne SAU = 56,6 ha		0 % de maïs dans la SFP SAU = 52,1 ha		de 3 % à 15 % de maïs dans la SFP SAU = 58,5 ha		plus de 15 % de maïs dans la SFP SAU = 59,4 ha		Moyenne (/UTA) SAU = 48 ha		€/UTA		
	€/UTA	€/ha	en %	€/UTA	€/ha	en %	€/UTA	€/ha	en %	€/UTA			
Produit brut	124 760	2 204	100 %	99 122	1 932	100 %	135 774	2 320	100 %	133 457	2 246	100 %	121 000
→ dont subven-tions exploitation	23 612	417	19 %	19 065	372	19 %	25 667	439	19 %	24 857	418	19 %	22 500
[-] Charges opérationnelles	24 684	436	20 %	19 011	370	19 %	26 419	451	19 %	28 680	483	21 %	
[-] Charges directes	2 177	38	2 %	1 632	32	2 %	1 949	33	1 %	3 723	63	3 %	
Marge globale	97 899	1 730	78 %	78 479	1 529	79 %	107 406	1 835	79 %	101 054	1 701	76 %	88 300
Foncier et bâtiment	7 664	135	6 %	7 355	143	7 %	7 664	131	6 %	8 159	137	6 %	
Mécanisation	15 678	278	13 %	12 144	237	12 %	16 641	284	12 %	18 515	311	14 %	
Main-d'œuvre	10 430	184	8 %	7 510	146	8 %	12 036	206	9 %	10 381	175	8 %	
Autres charges de structure	15 187	268	12 %	12 768	249	13 %	16 480	282	12 %	15 260	257	11 %	
TOTAL charges de structure	48 959	865	39 %	39 777	775	40 %	52 821	903	39 %	52 315	880	39 %	
Excédent brut d'exploitation (EBE)	48 940	865	39 %	38 702	754	39 %	54 585	933	40 %	48 739	820	37 %	55 400
Charges financières	4 356	77	3 %	4 029	79	4 %	4 271	73	3 %	5 133	86	4 %	
Amortissements	19 524	345	16 %	16 584	323	17 %	19 841	339	15 %	23 314	392	17 %	
Autres produits et charges	2 542			1 864			2 772			2 952			
Résultat courant	27 602	488	22 %	19 953	389	20 %	33 245	568	24 %	23 244	391	17 %	27 300



3 Bovins viande (51 exploitations)

Le groupe comprend 51 exploitations spécialisées en viande bovine dont 45 % sous forme sociétaire. Ces élevages détiennent 51 droits à prime par unité de travailleur agricole (UTA), pour 48 vaches (ce qui correspond à 71 droits et 67 vaches par élevage). Par rapport à l'an passé, la surface des exploitations étudiées augmente de 11 ha et atteint 85 ha par UTA, soit 118 ha par exploitation. 88 % de la surface est en fourrage. Le chargement observé de 1,1 UGB/ha de surface fourragère est conforme à la moyenne de la région.

Des résultats en hausse

Avec de bons moyens de production, le produit viande bovine hors aides progresse et représente 61 % du produit total. Avec des charges opérationnelles très faibles (15 % du produit) et en baisse, des charges de structure en hausse, l'excédent brut d'exploitation (EBE) atteint 39 489 € par UTA soit près de 40 % du produit. Ces résultats sont en hausse et supérieurs à ceux du groupe conventionnel (34 900 €)*. L'EBE par vache de 820 € est nettement supérieur à celui des 2 cas

Contexte et perspectives

La bonne année fourragère s'est accompagnée d'une meilleure autonomie alimentaire et d'une bonne maîtrise des charges opérationnelles. En agriculture biologique, le prix de vente des animaux s'est maintenu pour la plupart des catégories. Par contre les brotards issus des élevages bio sont vendus en conventionnel, en fonction de leur poids. En 2012, l'écart de prix avec le conventionnel s'est fortement réduit avec la hausse des cours, notamment des femelles, en système conventionnel. L'année 2013 s'annonce aussi favorable que 2012 avec une amélioration des prix en bio. Les opérateurs de la filière encouragent financièrement les éleveurs à étaler la production sur toute l'année avec

types publiés par les réseaux d'élevage et supérieur de 200 € par rapport aux éleveurs conventionnels.

La part des aides est importante, elle représente dans les systèmes bio 40 % du produit contre 25 % en conventionnel.

Les charges de cultures sont très faibles avec peu d'engrais et pas de produits phytosanitaires.

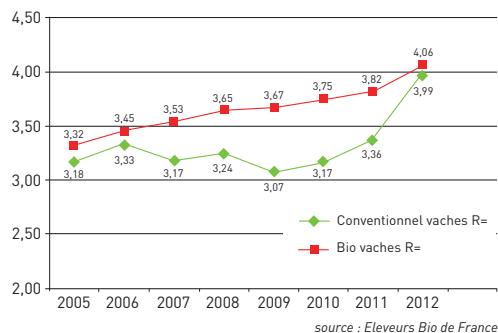
Le coût de concentré acheté est bien maîtrisé avec le retour à une bonne année fourragère.

Les charges d'élevage sont faibles malgré les achats de paille. La charge globale de mécanisation se situe à 186 € par ha de SAU et pèse pour seulement 16 % du produit. Elle reste stable et bien gérée.

Le revenu est en hausse, il atteint 21 590 € par UTA, soit 3 000 € de plus qu'en 2011. La hausse du produit, sans charges opérationnelles supplémentaires, est un des facteurs explicatifs. Ces exploitations ont à faire face à un niveau d'annuités assez élevé qui ampute l'EBE de moitié.

des compléments de prix incitatifs suivant les périodes de sortie des animaux. Les écarts de revenus observés depuis plusieurs années en faveur des élevages en agriculture biologique devraient permettre d'encourager les conversions qui se sont peu développées depuis deux ans. La réforme Pac de 2015 se dessine avec des objectifs de verdissement et de convergence des aides. Cette réforme devrait être plus favorable aux exploitations avec de faibles droits à paiement unique (DPU) et de grandes surfaces. Par contre l'arrêt de la prime à l'herbe (PHAE2) sous sa forme actuelle pourra pénaliser certains élevages. L'incertitude demeure sur la gestion des aides à l'agriculture biologique.

Cours gros bovins bio rendu abattoir, hors complément de prix VACHES R=



Depuis 2005 et jusqu'à 2011 inclus, les cours bio étaient supérieurs de 10 à 20 % en vaches O et P (principalement de races laitières) et de 20 à 30 % en vaches et génisses R de races à viande. En 2012, le différentiel est passé en-dessous de 10 %, le temps de tenir compte de la montée des cours en conventionnel (en agriculture biologique, les grilles de prix sont modifiées trimestriellement ou semestriellement). Fin 2013, le différentiel a largement repassé la barre des 10 %. Ces tendances ne prennent pas en compte les compléments de prix décidés dans les filières, en particulier pour orienter les sorties d'animaux, de façon à les faire correspondre au plus près de la demande (de + 20 à + 35 cts/kg de carcasse en fonction des périodes).

3.1 - Le travail sur l'exploitation

Statuts et main-d'œuvre

	Groupe viande bovine		Réseau viande bio 2 cas type*	
	Total	Par exploitation	Naisseur	Veaux sous la mère
Nombre d'entreprises	51			
→ dont individuelles	28			
→ dont sociétés	23			
Nombre d'UTA	71	1,4	1	1,1
→ dont en sociétés	39	1,7		
Nombre d'UTH	75	1,5	1	1,1

* Publication de 2 cas type bio par les réseaux d'élevage Pays de la Loire - Deux-Sèvres

3.2 - La SAU

La répartition du foncier

	Groupe viande bovine Moyenne [ha]	Réseau viande bio (2 cas type)	
		Naisseur	Veaux sous la mère
Surface totale	85,6	94	66,4
→ dont fermage	77,5	94	66,4
→ dont propriété	8,1	0	0
SAU	85	94	66,4

Utilisation de la SAU

	Groupe viande bovine Moyenne	Réseau viande bio (2 cas type)	
		Naisseur	Veaux sous la mère
Grandes cultures	10 %	9 %	11 %
Fourrages	88 %	91 %	89 %
Autres	2 %	0 %	0 %

3.3 - Les ateliers animaux

	Groupe viande bovine Moyenne	Réseau viande bio (2 cas type)	
		Naisseur	Veaux sous la mère
UGB/ha de SFP	1,1	1,1	1,1
% maïs fourrager/SFP	2 %	0 %	0 %
Nombre de vaches allaitantes	48	58	45
Nombre de droits à prime	51	58	45

Les résultats du groupe viande sont calculés par UTA (unité de travail agricole) telle qu'elle est définie pour calculer la dimension économique.

3.4 - Analyse financière

Bilan

Bilan (€)	Groupe viande bovine Moyenne	Réseau viande bio (2 cas type)	
		Naisseur	Veaux sous la mère
Capital d'exploitation par UTA	263 301	228 740	183 082
Taux d'endettement	39 %		
→ dont court terme	10 %		
Fonds de roulement en % des stocks	137 %		
Annuités en % de l'EBE	52 %		
EBE en % du capital	15 %	15 %	16 %

Charges opérationnelles

Bilan (€)	Groupe viande bovine Moyenne	Réseau viande bio (2 cas type)	
		Naisseur	Veaux sous la mère
Charges de cultures (€/ha SAU)	40	27	30
→ dont engrais	13	0	0
→ dont semences	26	18	24
→ dont produits défense sanitaire	0	3	3
Charges d'élevage (€/UGB)	105	104	90
→ dont aliments animaux SFP	20	10	0
→ Produits + honoraires vétérinaires animaux SFP	20	44	44
→ Travaux par tiers animaux	64	22	23
Total (hors travaux par tiers cult.) (€/ha SAU)	176	125	117
Total charges directes (€/ha SAU)	7	-	-

Les charges directes sont les frais de récolte, main-d'œuvre, fourniture et assurances spécifiques à la production.

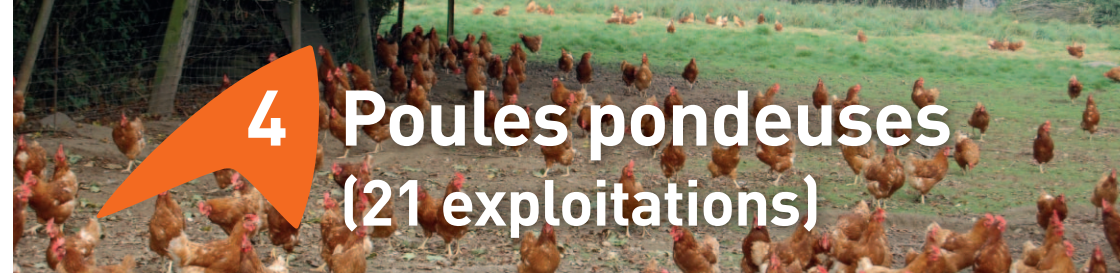
Coûts de mécanisation

	Groupe viande bovine Moyenne	Réseau viande bio	
		Naisseur	Veaux sous la mère
Total (€/ha SAU)	186	229	332
→ dont carburant lubrifiant	46	54	59
→ dont entretien réparations	43	40	40
→ dont travaux par tiers et location de matériel	68	33	105
→ dont amortissements	29	102	128

3.5 - Les résultats économiques

Du produit au résultat

Bilan (€)	Groupe viande bovine Moyenne SAU = 85 ha			Réseau viande bio	
	€/UTA	€/ha	en %	Naisseur €/UTA	Veaux sous la mère €/UTA
Produit brut	99 007	1 165	100 %	97 609	77 969
→ dont subventions exploitation	38 536	454	39 %	31 585	24 998
(-) Charges opérationnelles	14 949	176	15 %	21 133	12 232
(-) Charges directes	611	7	1 %	0	0
Marge globale	83 447	982	84 %	76 476	65 737
Foncier et bâtiment	10 946	129	11 %	13 060	9 471
Mécanisation	13 524	159	14 %	11 971	13 677
Main-d'œuvre	6 101	71	5 %	6 456	4 982
Autres charges de structure	13 387	158	14 %	10 896	8 757
TOTAL charges de structure	43 958	517	44 %	42 383	36 887
Excédent brut d'exploitation (EBE)	39 489	465	40 %	34 093	28 850
Charges financières	3 986	47	4 %	1 859	2 005
Amortissements	16 652	196	17 %	13 683	11 981
Autres produits et charges	2 739			0	0
Résultat courant	21 590	254	22 %	18 551	14 865



Le groupe volailles pondeuses est constitué de 21 exploitations spécialisées en poules de ponte. Les entreprises, majoritairement sous forme sociétaire, emploient en moyenne 1,1 UTA par exploitation. Elles exploitent en moyenne 12 ha de SAU.

Regard sur les résultats

L'atelier volailles compte en moyenne 4 600 poules, soit 4 200 poules par UTA. La taille des élevages va de 1 100 à 9 100 poules : 12 élevages en ont moins de 4 500, les 9 élevages plus importants en détiennent 5 800 et plus.

Les entreprises présentent un capital d'exploitation moyen de près de 237 400 € (217 000 €/UTA) et un taux moyen d'endettement de 79 % (il était de 85 % dans l'échantillon de l'an dernier), dont seulement 16 % à court terme.

Les élevages de ce groupe dégagent un EBE moyen de 51 830 € (47 300 €/UTA), soit

une efficacité de 22 % du produit, ce qui est comparable à l'an passé.

Après amortissements et frais financiers, le résultat courant approche 21 000 € par UTA. Le niveau des annuités (51 % de l'EBE) permet de dégager un revenu disponible de 25 400 €, soit 23 200 € par UTA, en baisse sensible par rapport à l'an passé.

Les charges opérationnelles d'élevage représentent 69 % du produit, essentiellement liées au poste « aliments ». L'enquête « poules pondeuses en système alternatif » conduite par les Chambres d'agriculture du Grand Ouest permet de collecter tous les deux ans des données technico-économiques d'élevage. Cette enquête montre l'évolution des marges en poules pondeuses bio que ce soit en contrat de reprise (financement par l'éleveur de l'aliment et des poulettes) et en contrat d'intégration. Les données 2011 et 2012 sont disponibles auprès de vos conseillers Chambre d'agriculture.

Contexte et perspectives

Selon les chiffres de l'Agence bio, en 2012, le nombre de poules bio mises en place au niveau national est de 3 356 877 sur 1 314 exploitations, soit une augmentation en effectifs de 12 % par rapport à 2011. On note ainsi un fléchissement net du développement après quelques années plus dynamiques (+ 28 % en 2011, + 16 % en 2010, + 16 % en 2009). Ce développement se fait toujours sous l'impulsion de la filière organisée.

En 2012, la production d'œufs bio représente 7,7 % de l'ensemble de la production d'œufs de consommation. 99 % des œufs bio consommés au niveau national ont été produits en France. 52 % des œufs

bio sont commercialisés en grandes et moyennes surfaces.

La progression en Pays de la Loire est également de 12 % en 2012, pour atteindre un effectif de 628 455 poules. Entre 2001 et 2012, les effectifs ligériens ont été multipliés par 4,7. En Pays de Loire, comme au niveau national, un fort fléchissement du développement en 2012 est observé. La création de nouveaux ateliers reste raisonnée par les opérateurs de la filière, dans un contexte où le marché se resserre et ce d'autant plus sur la fin 2012 et 2013. La région ligérienne est la seconde région productrice (19 % de la production nationale) derrière la Bretagne (31 %). La Vendée et

la Sarthe sont les deux premiers départements producteurs ligériens avec 33 et 29 % des effectifs au travers notamment de Noréa (Terrena), de la Cavac et des Fermiers de Loué. Le coût et l'approvisionnement en matières premières locales est toujours une préoccupation des opérateurs : ils mettent en place des contrats avec les producteurs de céréales pour sécuriser les approvisionnements à moyen terme. A partir du 1^{er} janvier 2015, l'aliment des volailles biologiques devrait être 100 % bio.

Actuellement 5 % de matières premières conventionnelles sont admises dans l'aliment des volailles bio. Cet apport est composé de matières premières concentrées en protéines, permettant d'équilibrer les formules, spécifiquement sur le plan des acides aminés essentiels. Le nouvel enjeu de la filière est de trouver des solutions techniques par le biais de nouvelles sources concentrées en protéines bio pour maintenir les performances techniques et économiques.

Fabrice Morinière - *Chambre d'agriculture de Vendée*
Philippe Grimaud - *Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire*

4.1 - Le travail sur l'exploitation

Statuts et main-d'œuvre

	Total	Par exploitation
Nombre d'entreprises	21	
→ dont individuelles	6	
→ dont sociétés	15	
Nombre d'UTA	23	1,1
→ dont en société	17	1,1
Nombre d'UTH	25	1,2

4.2 - La SAU

La répartition du foncier

	Moyenne (ha)
Surface totale	12,8
→ dont fermage	10,8
→ dont propriété	2
Surface agricole utile	12,1

Utilisation de la SAU

	Moyenne
Grandes cultures	27 %
Fourrages	50 %
Plantations	8 %
Autres	15 %

4.3 - Les ateliers animaux

	Moyenne
Nombre de poules pondeuses/UTA	4 227

Les résultats du groupe poules pondeuses sont calculés par UTA (unité de travail agricole) telle qu'elle est définie pour calculer la dimension économique.

4.4 - Analyse financière

Bilan

	Moyenne
Capital d'exploitation par UTA	216 752
Taux d'endettement	79 %
→ dont court terme	16 %
Fonds de roulement en % des stocks	91 %
Annuités en % de l'EBE	51 %
EBE en % du capital	22 %

Coût de la mécanisation

	Moyenne
Total (€/ha SAU)	483
→ dont carburant lubrifiant	61
→ dont entretien réparations	85
→ dont travaux par tiers et location de matériel	128
→ dont amortissements	209

Charges opérationnelles

	Moyenne
Charges de cultures (€/ha SAU)	82
→ dont engrais	28
→ dont semences	53
→ dont produits défense sanitaire	1
Charges d'élevage (% du PB)	
→ dont aliments volailles	63,6 %
→ dont produits et honoraires vétérinaires volailles	1,0 %
→ dont travaux par tiers animaux	4,2 %
Taxe sur les produits (% du PB)	0,1 %
Total (hors travaux par tiers cult.) (€/ha SAU)	12 077
Total charges directes (€/ha SAU)	67

4.5 - Résultats économiques

Du produit au résultat

	Moyenne	
	€/UTA	en %
Produit brut	218 113	100 %
→ dont subventions exploitation	5 082	2 %
(-) Charges opérationnelles	145 846	67 %
(-) Charges directes	819	
Marge globale	71 448	33 %
Foncier et bâtiment	3 455	1 %
Mécanisation	3 302	1 %
Main-d'œuvre	6 185	3 %
Autres charges de structure	11 183	6 %
TOTAL charges de structure	24 125	11 %
Excédent brut d'exploitation (EBE)	47 323	22 %
Charges financières	6 616	3 %
Amortissements	19 609	9 %
Autres produits et charges	-128	
Résultat courant	20 970	10 %

5 Volailles de chair (17 exploitations)

Le groupe comprend 17 exploitations spécialisées. Majoritairement sous forme sociétaire, elles emploient 1,2 UTA par structure. La surface exploitée est de 23,3 ha en moyenne.

La composition de ce groupe est très différente de l'an dernier car la sole en cultures de vente est en baisse significative et la répartition géographique des exploitations de l'échantillon est très différente. Ceci entraîne une variabilité des résultats économiques car les opérateurs ne sont pas les mêmes suivant les départements. De ce fait l'analyse des évolutions sur 2 années n'est pas appropriée.

Regard sur les résultats

L'atelier volailles couvre 1 100 m² en moyenne (940 m²/UTA). La surface est inférieure ou égale à 800 m² pour 9 d'entre eux, les 8 autres vont de 1 000 à 2 400 m², soit une part plus forte d'élevages de grande taille que l'an passé.

Les entreprises détiennent un capital d'exploitation de 127 400 € en moyenne (108 300 €/UTA). Leur endettement à 59 % est issu pour moitié de prêts à court terme. Les annuités représentent 40 % de l'EBE.

Les aviculteurs de ce groupe ont dégagé en 2012 un EBE moyen de 25 700 € (21 800 €/UTA), soit 12 % du produit, signe d'une efficacité économique modeste. A titre de comparaison, le groupe volailles conventionnelles, avec une majorité en poulets labels sur 1 100 m² en moyenne, présentait sur la même année 2012 un ratio EBE/produit de 19 %.

Après amortissements et frais financiers, le résultat courant de l'entreprise s'établit à 13 500 €. Après déduction des annuités de

l'EBE, l'exploitation permet de dégager un revenu disponible de 15 670 €, soit 13 300 € par UTA. Le retrait du groupe des exploitations à forte surface en cultures de vente explique, mais en partie seulement, la baisse par rapport à l'an dernier.

Le produit brut annuel des élevages est de 180 500 € par UTA.

Les charges opérationnelles représentent 69 % du produit. Le contexte défavorable du coût des matières premières porte le poste « aliments » à 62 % du produit total.

La baisse importante de l'EBE entre 2011 et 2012 est à prendre avec précaution compte tenu de la modification des exploitations composant l'échantillon.

La baisse des performances techniques observées depuis mi 2012, liée à une qualité moindre des céréales, a pu engendrer une baisse de la marge brute volaille. Cette baisse est cependant mesurée car il s'agit d'une filière en intégration avec sécurisation des marges.

Dans le cadre des « résultats de l'enquête avicole » conduite par les Chambres d'agriculture du Grand Ouest en 2012, des données technico-économiques ont été collectées dans des élevages situés essentiellement en Pays de la Loire et Deux-Sèvres, en bâtiments fixes (150 à 480 m²). Les marges poussins-aliment (après déduction des charges en aliment et poussins) sont de 14,78 €/m²/lot. Après déduction des charges variables et extrapolation à l'année (3,27 lots en moyenne/an), les marges brutes obtenues sont de 35,42 €/m²/an.

Contexte et perspectives

Selon les chiffres de l'Agence bio, en 2012, le nombre de poulets bio mis en place au niveau national est de 7 879 959 sur 663 exploitations, soit une augmentation de 5 % des exploitations et de seulement 2 % des effectifs de poulets par rapport à 2011. Ces chiffres montrent un essoufflement du développement de la production sous l'impulsion de la filière organisée après quelques années particulièrement dynamiques (développement + 13 % en 2009, + 18 % en 2010 et + 9 % en 2011). L'équilibre par rapport à la production poulets label semble s'être également stabilisé. Si le marché semble moins ouvert, le nombre de départs importants d'exploitants en retraite dans les années à venir induit cependant un besoin de renouvellement ou d'augmentation des effectifs en place. En 2012, la production de poulets bio représente 1 % de la production de poulets en France. La progression en Pays de Loire est de 3 % en 2012 pour un effectif de 2 843 400 poulets. La progression ligérienne sur cette dernière année est ainsi légèrement supérieure à la progression nationale. Le développement des opérateurs de la filière reste raisonné par rapport aux marchés. Une part importante du développement de la production depuis 2008 s'est faite au travers de producteurs de poulets label convertis en bio (bâtiments fixes de 400 m²).

La région ligérienne est la première région productrice (36 % de la production nationale) devant la région Poitou-Charentes (15 %) et l'Aquitaine (10 %). La Vendée (1 441 573 poulets) et la Sarthe (743 200) sont les deux premiers départements producteurs ligériens avec 51 et 26 % des effectifs au travers notamment des Ets Bodin (Terrena), des Aliments Mercier et des Fermiers de Loué. Le coût et l'approvisionnement en matières premières locales, restent des préoccupations majeures des opérateurs qui mettent en place des contrats avec les producteurs de céréales pour sécuriser les approvisionnements à moyen terme. On peut noter une baisse des performances techniques à partir de mi 2012 liée à une dégradation de la qualité de céréales. A partir du 1^{er} janvier 2015, l'aliment des volailles biologiques devrait être 100 % bio. Actuellement 5 % de matières premières conventionnelles sont admises dans l'aliment des volailles bio. Cet apport est composé de matières premières concentrées en protéines, permettant d'équilibrer les formules, spécifiquement sur le plan des acides aminés essentiels. Le nouvel enjeu de la filière est de trouver des solutions techniques par le biais de nouvelles sources concentrées en protéines bio pour maintenir les performances techniques et économiques.

Fabrice Morinière - Chambre d'agriculture de Vendée
Philippe Grimaud - Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire

5.1 - Le travail sur l'exploitation

Statuts et main-d'œuvre

	Total	Par exploitation
Nombre d'entreprises	17	
→ dont individuelles	7	
→ dont sociétés	10	
Nombre d'UTA	20	1,2
→ dont en société	12	1,2
Nombre d'UTH	20	1,2

5.2 - La SAU

La répartition du foncier

	Moyenne (ha)
Surface totale	24,3
→ dont fermage	19,4
→ dont propriété	5
Surface agricole utile	23,3

Utilisation de la SAU

	Moyenne
Grandes cultures	13 %
Fourrages	74 %
Autres	10 %

5.3 - Les ateliers animaux

	Moyenne
Nombre de m ² par UTA	939

5.4 - Analyse financière

Bilan

Bilan (€)	Moyenne
Capital d'exploitation par UTA	108 331
Taux d'endettement	59 %
→ dont court terme	28 %
Fonds de roulement en % des stocks	89 %
Annuités en % de l'EBE	39 %
EBE en % du capital	20 %

Les résultats du groupe volailles de chair sont calculés par UTA (unité de travail agricole) telle qu'elle est définie pour calculer la dimension économique.

Charges opérationnelles

	Moyenne
Charges de cultures (€/ha SAU)	39
→ dont engrais	8
→ dont semences	31
→ dont produits défense sanitaire	0
Charges d'élevage (% du PB)	
→ dont aliments volailles	62,2 %
→ dont produits et honoraires vétérinaires volailles	0 %
→ dont travaux par tiers animaux	10,2 %
Taxe sur les produits (% du PB)	0,1 %
Total (hors travaux par tiers cult.) (€/ha SAU)	5 433
Total charges directes (€/ha SAU)	208

Coût de la mécanisation

	Moyenne
Total (€/ha SAU)	
→ dont carburant lubrifiant	46
→ dont entretien réparations	66
→ dont travaux par tiers et location de matériel	118
→ dont amortissements	0

5.5 - Résultats économiques

Du produit au résultat

	Moyenne	
	€/UTA	en %
Produit brut	180 548	100 %
→ dont subventions exploitation	9 246	5 %
(-) Charges opérationnelles	125 648	69 %
(-) Charges directes	4 836	3 %
Marge globale	50 364	28 %
Foncier et bâtiment	3 811	2 %
Mécanisation	5 959	3 %
Main-d'œuvre	5 625	3 %
Autres charges de structure	12 839	8 %
TOTAL charges de structure	28 234	16 %
Excédent brut d'exploitation (EBE)	21 830	12 %
Charges financières	2 159	1 %
Amortissements	9 100	5 %
Autres produits et charges	897	
Résultat courant	11 468	6 %



6 Grandes cultures (20 exploitations)

Le groupe comprend 20 entreprises dont 11 sous forme sociétaire. Une exploitation moyenne équivaut à 1,3 UTA et au total 1,5 UTH pour 120 ha de SAU. La taille réduite du groupe doit inciter à la plus grande prudence quant à la généralisation des résultats sur ce système de production. A titre de comparaison, les résultats 2012 des 18 fermes de référence du réseau de références grandes cultures des Pays de la Loire sont notés dans la colonne de droite pour les critères comparables.

En moyenne, les exploitations du groupe ont une situation financière saine. Le fonds de roulement couvre très largement les stocks. Le ratio annuités en % de l'EBE à 64 % est exceptionnellement élevé. Il cache des disparités, avec notamment des exploitations qui ont fait des remboursements anticipés d'emprunt ou qui ont opéré des restructurations.

Le capital d'exploitation par UTA à 284 672 € est supérieur de 30 % aux exploitations conventionnelles avec la même orientation. Les charges opérationnelles du groupe étudié sont moins élevées que celles du réseau de référence (228 € contre 298 €).

Ces charges sont réparties à parts égales entre les semences et le coût de fertilisation. Ces postes varient fortement en fonction

de la part de cultures de printemps, mais notamment, plus coûteuses en semences et fertilisation que les cultures d'automne.

Le coût de mécanisation de 379 € par hectare, amortissements compris augmente de quasiment 100 € par rapport à l'année précédente. Il s'écarte donc des 278 € par hectare du réseau de fermes de références. L'évolution de l'échantillon et son effectif réduit expliquent en grande partie cette augmentation.

Le produit brut par hectare, hors subventions et aides compensatoires, se situe à 1 560 € par hectare. L'augmentation de 50 % par rapport à l'année précédente est inhérente à l'intégration dans l'échantillon d'agriculteurs produisant des cultures à forte valeur ajoutée telles que les légumes de plein champ, secs ou pour la conserverie, et de cultures de printemps irriguées.

L'excédent brut d'exploitation est de 72 751 € par UTA. Une fois remboursées les annuités, il reste un solde de 26 190 € pour prélever, autofinancer les investissements et conforter la trésorerie. Ce chiffre est à prendre avec précaution à cause de l'importance des annuités sur certaines exploitations.

Le ratio EBE/produit brut de 39 % reste correct malgré les charges de structure élevées.

Contexte et perspectives

Les rendements de l'ensemble des cultures d'automne sont inférieurs à la moyenne des dernières années à cause des conditions climatiques favorables aux maladies. Les cultures de printemps ont été pénalisées par des températures et un ensoleillement en-dessous des moyennes et une pluviométrie excédentaire. Les prix sont restés quasiment stables sur les six dernières campagnes. Après trois années d'augmentation à deux chiffres des surfaces emblavées en grandes cultures en France, les surfaces progressent de 7 % dans un contexte de prix élevés des céréales et oléo protéagineux conventionnels. La tendance en Pays de la Loire est similaire, mais avec un transfert

de surfaces entre les oléo protéagineux et les céréales au profit des céréales et avec une augmentation de 40 % des surfaces destinées aux légumes secs (source Agence bio). Le marché reste déficitaire en France en particulier pour le blé meunier et le soja dans un contexte de consommation en augmentation constante. La collecte de blé couvre aux 2/3 les utilisations. Sur les 110 000 t utilisées, 3/4 le sont par la meunerie. 36 000 t de blé sont importées (source FranceAgriMer). Le soja est destiné à l'alimentation animale pour un peu plus de moitié et pour le reste à l'alimentation humaine.

6.1 - Le travail sur l'exploitation

Statuts et main-d'œuvre

	Groupe grandes cultures		Réseau grandes cultures bio
	Total	Par exploitation	
Nombre d'entreprises	20		18
→ dont individuelles	9		
→ dont sociétés	11		
Nombre d'UTA	25	1,3	
→ dont en société	14	1,3	
Nombre d'UTH	29	1,5	1,8

6.2 - La SAU

La répartition du foncier

	Groupe grandes cultures	Réseau grandes cultures bio
	Moyenne (ha) par UTA	Moyenne (ha) par exploitation
Surface totale	93,9	
→ dont fermage	89,3	
→ dont propriété	4,4	
SAU	92,5	115

Utilisation de la SAU

	Groupe grandes cultures	Réseau grandes cultures bio
	Moyenne (ha) par UTA	Moyenne (ha) par exploitation
Grandes cultures	79 %	64 %
Fourrages	11 %	
Maraîchage et cultures spécialisées	9 %	
Autre	1 %	

6.3 - Analyse financière

Bilan

Bilan (€)	Groupe grandes cultures - Moyenne
Capital d'exploitation par UTA	284 672
Taux d'endettement	44 %
→ dont court terme	14 %
Fonds de roulement en % des stocks	221 %
Annuités en % de l'EBE	64 %
EBE en % du capital	26 %

Les résultats du groupe grandes cultures sont calculés par UTA (unité de travail agricole) telle qu'elle est définie pour calculer la dimension économique.

Charges opérationnelles

	Groupe grandes cultures	Réseau grandes cultures bio
	Moyenne	Moyenne
Charges de cultures (€/ha SAU)	228	298
→ dont engrais	99	149
→ dont semences	118	149
→ dont produits défense sanitaire	11	

Coûts de mécanisation

	Groupe grandes cultures	Réseau grandes cultures bio
	Moyenne	Moyenne
Total (€/ha SAU)	379	278
→ dont carburant lubrifiant	71	
→ dont entretien réparations	58	
→ dont travaux par tiers et location de matériel	203	
→ dont amortissements	47	

6.4 - Résultats économiques

Du produit au résultat

	Groupe grandes cultures			Réseau grandes cultures bio
	Moyenne SAU = 92,5 ha			Moyenne SAU = 115 ha
	€/UTA	€/ha	en %	€/ha
Produit brut	185 221	2 002	100 %	
→ dont subventions exploitation	40 933	442	22 %	
Produit brut grandes cultures (hors subventions et animaux)		1 560		1 366
(-) Charges opérationnelles	22 939	248	12 %	
(-) Charges directes	2185	24	1 %	
Marge globale	160 097	1 730	86 %	
Foncier et bâtiment	15 144	164	8 %	
Mécanisation	31 609	342	17 %	
Main-d'œuvre	16 718	181	9 %	
Autres charges de structure	23 875	258	13 %	
TOTAL charges de structure	87 346	944	47 %	
Excédent brut d'exploitation (EBE)	72 751	786	39 %	
Charges financières	4 734	51	3 %	
Amortissements	29 692	321	16 %	
Autres produits et charges	1 757			
Résultat courant	40 082	433	22 %	



Le groupe comprend 39 exploitations dont 56 % sous forme sociétaire. Une exploitation moyenne équivaut à 1,56 UTA et au total 3,28 UTH.

A noter un groupe spécifique avec les exploitations pratiquant majoritairement la vente en circuits courts (33 exploitations). La taille, la diversité des modes de commercialisation (vente en gros et au détail) et les résultats à l'intérieur du groupe doit inciter à la prudence quant aux généralisations sur ce système de production.

Analyse financière

Le capital d'exploitation par UTA est faible à 104 250 € comparativement à la moyenne des exploitations du groupe bio. Malgré ces besoins en capitaux plus faibles, les exploitations du groupe sont parmi les plus endettées à 70 % avec une situation de trésorerie proche de l'équilibre. Les exploitations en circuits courts ont moins de capital d'exploitation par UTA.

Résultats économiques

Le produit brut moyen par ha est à 9 364 € ce qui traduit bien le caractère spécialisé des exploitations du groupe (la surface en maraîchage représente 44 % de la sole). Les charges opérationnelles et directes d'un montant de 25 815 € représentent 28 % du produit brut.

Sans la main-d'œuvre temporaire, ces charges opérationnelles et directes se situent à 17 837 € soit 15 % du produit brut, dont plus de la moitié en semences et plants (7 978 € pour 9 % du produit).

Les charges de structures (avant amortissements et charges financières) sont à 40 518 € soit 44 % du produit (même pourcentage que l'ensemble des exploitations maraîchères).

A noter que la charge de main-d'œuvre salariée (temporaire et permanente) est un poste de charge important des exploitations du groupe étudié (27 % du produit). L'excédent brut moyen est à 26 703 € par UTA. Une fois remboursées les annuités de 11 434 € et après intégration des pertes et profits exceptionnels, il reste un solde de 15 789 € par UTA pour prélever, autofinancer et conforter la trésorerie.

Le ratio EBE/produit brut à 29 % est plutôt faible compte tenu d'une dominante circuits courts du groupe. Le résultat courant par UTA se situe à 13 400 € pour 14 % du produit soit un niveau faible comparé aux autres systèmes de production en bio (moyenne à 23 172 €). Les résultats comptables du groupe en circuits courts sont moins bons que la moyenne du groupe maraîchage.



Contexte et perspectives

Le climat de l'année 2012 a été particulièrement défavorable (printemps-été avec un climat déplorable et un hiver long et rigoureux), entraînant des difficultés de production qui expliquent pour partie les résultats économiques décevants de 2012. Ces résultats ont été obtenus dans un contexte de hausse de production (+ 13 % de surfaces certifiées en France entre 2011 et 2013) et avec une demande 2012/2011 quasi stable. Cette évolution de la demande moins importante que l'accroissement de production conduit à diminuer les importations pour les produits substituables. Après une très forte hausse des surfaces en légumes bio ces dernières années, le rythme

d'évolution devrait diminuer (forte diminution des surfaces en conversion). La commercialisation en circuits courts s'est beaucoup diversifiée depuis quelques années. Les maraîchers adeptes de ce mode de vente cherchent à réduire la distance avec le consommateur final. Depuis 2-3 ans le marché d'expédition augmente régulièrement en volume. En effet la part de légumes bio achetés en magasins ou grandes surfaces s'accroît en pourcentage. Quelle que soit l'orientation du système de vente choisi, la maîtrise technique et l'organisation du travail resteront deux facteurs fondamentaux pour retirer un revenu correct en légumes bio.

Marc Cotteceau et Christophe Cardet
Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire

7.1 - Le travail sur l'exploitation

Statuts et main-d'œuvre

	Groupe maraîchage			
	Ensemble du groupe		Circuits courts	
Nombre d'entreprises	39		33	
→ dont individuelles	17		16	
→ dont sociétés	22		17	
	Total	Par exploitation	Total	Par exploitation
Nombre d'UTA	61	1,6	51	1,5
→ dont en société	43	2	34	2
Nombre d'UTH	128	3,3	93	2,8

7.2 - La SAU

La répartition du foncier

	Moyenne (ha)	Circuits courts (ha)
Surface totale	10,4	8,5
→ dont fermage	8,4	6,2
→ dont propriété	2	2,3
Surface agricole utile	9,9	8,1

Utilisation de la SAU

	Moyenne	Circuits courts
Grandes cultures	7 %	6 %
Fourrages	41 %	38 %
Maraîchage et cultures spécialisées	44 %	44 %
Autre	8 %	12 %

Les résultats du groupe maraîchage sont calculés par UTA (unité de travail agricole) telle qu'elle est définie pour calculer la dimension économique.

7.3 - Analyse financière

Bilan

Bilan (€)	Moyenne	Circuits courts
Capital d'exploitation par UTA	104 250	81 832
Capital d'exploitation par ha	10 493	10 130
Capital d'exploitation par UTH	50 058	44 937
Taux d'endettement	70 %	71 %
→ dont court terme	22 %	22 %
Fonds de roulement en % des stocks	118 %	103 %
Annuités en % de l'EBE	43 %	39 %
Trésorerie nette	2 344	330
EBE en % du capital	26 %	26 %

7.4 - Résultats économiques

Du produit au résultat

	Moyenne SAU = 9,9 ha			Circuits courts SAU = 8,1 ha		
	€/UTA	€/ha	en %	€/UTA	€/ha	en %
Produit brut	93 036	9 364	100 %	76 169	9 429	100 %
→ dont subventions exploitation	4 052	408	4 %	3 108	385	4 %
(-) Charges opérationnelles et directes	25 815	2 598	28 %	19 070	2 361	25 %
→ dont engrais	2 383	240	3 %	2 451	303	3 %
→ dont semences et plants	7 978	803	9 %	7 581	936	10 %
→ dont produits de défense sanitaire	602	61	1 %	568	70	1 %
→ dont emballages	857	86	1 %	809	100	1 %
→ dont main-d'œuvre temporaire	11 623	1 170	12 %	5 965	738	8 %
→ dont autres charges directes et opérationnelles	2 372	238	2 %	1 696	214	2 %
Marge globale	67 221	6 766	72 %	57 099	7 068	75 %
Foncier et bâtiment	2 123	214	2 %	1 493	184	2 %
Mécanisation	6 721	676	7 %	5 964	738	8 %
Main-d'œuvre	19 247	1 937	21 %	17 270	2 138	23 %
→ dont main-d'œuvre permanente	13 545	1 363	15 %	12 350	1 529	16 %
→ dont charges sociales exploitants	5 702	574	6 %	4 920	609	6 %
Autres charges de structure	12 427	1 251	14 %	10 982	1 361	14 %
TOTAL charges de structure (1)	40 518	4 078	44 %	35 709	4 421	47 %
Excédent brut d'exploitation (EBE)	26 703	2 688	29 %	21 390	2 648	28 %
Charges financières	2 126	214	2 %	1 447	179	2 %
Amortissements	11 675	1 175	13 %	8 900	1 102	12 %
Autres produits et charges	498			346		
Résultat courant	13 400	1 349	14 %	11 389	1 410	15 %

(1) Pour le détail : voir page 10 « comparaison des charges de structure par système »

8 Viticulture (27 exploitations)

Le groupe comprend 27 exploitations, dont 21 en société (77 %), réparties sur l'ensemble des appellations présentes dans la région : Jasnières, Fiefs vendéens, Anjou-Saumur et Muscadet. L'activité viticole est prépondérante (74 % du produit brut) et les plantations représentent 92 % de la SAU. Les résultats sont basés sur la vendange 2011 et les ventes correspondantes de 2011-2012. La campagne de culture est également celle de 2011-2012.

L'échantillon présenté ici est très hétérogène, tant au niveau des types d'entreprises que des circuits de commercialisation. On trouve aussi bien des exploitations familiales de petites surfaces que des domaines de grandes surfaces dont certains impliquant des investisseurs extérieurs. Pour la commercialisation, on retrouve l'ensemble des circuits, avec une prépondérance de la vente directe et de l'export.

Analyse des résultats

Les résultats présentés dans cette édition concernent la campagne 2011-2012 (récolte 2011). Les conditions climatiques difficiles de 2012 (récolte 2012) ne se répercutent donc pas encore ici.

Le nombre moyen d'UTH par exploitation est de 4,7. A titre de comparaison, il est de 2,3 en moyenne en viticulture en Maine-et-Loire/Sarthe*. En moyenne, on compte 4 ha de vignes par UTH.

Les exploitations viticoles bio ont des besoins de trésorerie importants, liés à l'autofinancement et aux stocks.

Le critère fonds de roulement en % des stocks est de 79 % (contre 81 % l'année dernière) ; le fonds de roulement ne permet donc pas de couvrir entièrement les stocks. Le poids des annuités dans l'EBE a diminué par rapport à l'année précédente, cependant

le ratio annuités/EBE reste plus élevé que pour les vigneronns en conventionnel (46 % contre 38 %) ; ce qui traduit un recours à l'emprunt plus important.

Les charges de structure représentent ici 53 % du produit brut (contre 46 % en conventionnel*), dont 22 % pour la main-d'œuvre et 8% pour la mécanisation. L'excédent brut d'exploitation moyen se situe à 58 990 € par UTA, ce qui équivaut à 76 687 € par exploitation. Une fois les annuités remboursées (27 241 €), il reste un solde de 31 749 € pour prélever, autofinancer les investissements et conforter la trésorerie.

Contexte et perspectives

Les conversions bio en viticulture connaissent une progression modérée en 2012 dans les Pays de la Loire : la région compte 196 producteurs (+ 8,3 % par rapport à 2011) en certification AB ou en conversion, pour 2 295 ha de vignes (+ 15 %/2011), dont 1 025 ha en cours de conversion (source : Agence bio).

La viticulture reste cependant un secteur dynamique au sein de la filière bio. La valeur moyenne des achats de vins bio par les ménages est passée de 359 à 413 euros (+ 15 %) l'an passé.

Ce développement de la viticulture bio nécessite une meilleure structuration de la filière, la conquête de nouveaux marchés, le renforcement de la recherche, la formation des acteurs et une adaptation de la réglementation. En 2013, et pour la seconde année consécutive, les conditions climatiques ont été éprouvantes pour les vigneronns ligériens. Il faudra en mesurer l'impact sur le rendement et la performance des vignobles bio.

Elise Kohser

Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire

8.1 - Le travail sur l'exploitation

Statuts et main-d'œuvre

	Total	Par exploitation
Nombre d'entreprises	27	
→ dont individuelles	6	
→ dont sociétés	21	
Nombre d'UTA	36	1,3
→ dont en sociétés	31	1,5
Nombre d'UTH	127	4,7

8.2 - La SAU

La répartition du foncier

	Moyenne (ha)
Surface totale	15,7
→ dont fermage	15,1
→ dont propriété	0,6
Surface agricole utile	15,1

Utilisation de la SAU

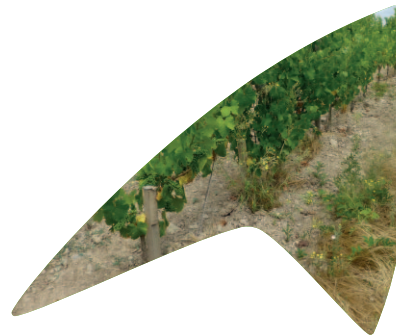
	Moyenne
Grandes cultures	7 %
Fourrages	1 %
Plantations	92 %

8.3 - Analyse financière

Bilan

Bilan (€)	Moyenne
Capital d'exploitation par UTA	357 352
Taux d'endettement	62 %
→ dont court terme	36 %
Fonds de roulement en % des stocks	79 %
Annuités en % de l'EBE	46 %
EBE en % du capital	17 %

Les résultats du groupe viticulture sont calculés par UTA (unité de travail agricole) telle qu'elle est définie pour calculer la dimension économique.



Charges opérationnelles

	Moyenne
Charges de cultures (€/ha SAU)	400
→ dont engrais	131
→ dont semences - plants	29
→ dont produits défense sanitaire	240
Autres charges opérationnelles	159
Total (hors travaux par tiers cult.) (€/ha SAU)	559

	Moyenne
Charges directes (€/ha de SAU)	3 113
→ dont emballages	1 636
→ dont combustibles	30
→ dont produits œnologiques	9
→ dont main-d'œuvre temporaire	1 267
Autres charges directes	171

Coût de la mécanisation

	Moyenne
Total (€/ha SAU)	1 532
→ dont carburant lubrifiant	108
→ dont entretien réparations	425
→ dont travaux par tiers et location de matériel	817
→ dont amortissements	182

8.4 - Résultats économiques

Du produit au résultat

	Moyenne SAU = 15,1 ha		
	€/UTA	€/ha	en %
Produit brut	243 717	16 094	100 %
→ dont subventions exploitation	4 673	309	2 %
(-) Charges opérationnelles	8 460	559	4 %
(-) Charges directes	47 143	3 113	19 %
Marge globale	188 114	12 423	77 %
Foncier et bâtiment	9 630	636	4 %
Mécanisation	19 837	1 310	8 %
Main-d'œuvre	53 055	3 504	22 %
Autres charges de structure	46 601	3 077	19 %
TOTAL charges de structure	129 123	8 257	53 %
Excédent brut d'exploitation (EBE)	58 991	3 896	24 %
Charges financières	6 224	411	3 %
Amortissements	30 547	2 017	13 %
Autres produits et charges	2 036		
Résultat courant	24 256	1 602	10 %

Lexique

Capital d'exploitation

Ensemble de l'actif (immobilisations, stocks, créances, disponible) excepté les terres.

Charges opérationnelles

Charges proportionnelles aux productions, communes à toutes les exploitations.

Exemples : charges de cultures (semences, engrais), charges d'alimentation des animaux, produits et honoraires vétérinaires, fournitures diverses, travaux par des tiers sur les animaux, taxes sur les produits.

Charges directes

Charges directement affectées à la production, spécifiques à l'organisation de l'exploitation.

Exemples : emballages, combustibles, location de matériel, assurances spécifiques, charges de main-d'œuvre temporaire, travaux par des entreprises.

Charges de structure

Charges non liées au volume de production, parfois appelées charges fixes.

Exemples : fermage, cotisations sociales, etc.

EBE (excédent brut d'exploitation)

Produit brut diminué des charges opérationnelles, directes et de structure (avant amortissement et frais financiers).

Fonds de roulement

Argent nécessaire pour financer les stocks et les avances aux cultures. Un fonds de roulement insuffisant nécessite le recours à un financement court terme.

Marge brute

Produit brut diminué des charges opérationnelles.

Produit brut

Ensemble des ventes, des subventions d'exploitation et des variations de stocks, diminuées des achats d'animaux.

Résultat courant

Bénéfice de l'exploitation hors produits et charges exceptionnelles.

SAU (surface agricole utile)

Surfaces en cultures et surfaces fourragères.

SFP (surface fourragère principale)

Surface fourragère consacrée aux animaux. Exemples : prairies, maïs fourrage.

Taux d'endettement

Total des dettes long, moyen et court termes sur le total de l'actif, exprimé en pourcentage.

UGB (unité gros bovins)

Unité de référence correspondant aux besoins alimentaires annuels en fourrage d'une vache. Permet d'agréger ou de comparer des effectifs d'animaux d'espèces différentes.

UTH (unité de travailleurs humains)

Unité de travail correspondant à une personne travaillant à temps plein sur une exploitation.

UTA (unité de travail agricole)

Unité de travail définie pour le calcul de la dimension économique. Référence : un UTA pour un agriculteur à temps plein. Cette définition tient compte différemment des conjoints installés comme exploitants (1 UTA) et des conjoints collaborateurs (0,5 UTA à temps plein, 0,25 UTA à temps partiel).

Vos conseillers agriculture biologique dans les Chambres d'agriculture des Pays de la Loire :

Loire-Atlantique

Gilles Le Guellaut
Rue Pierre-Adolphe Bobierre - 44939 NANTES Cedex 9
→ Tél. 02 53 46 60 01 - Fax 02 53 46 61 79
E-mail : gilles.leguellaut@loire-atlantique.chambagri.fr

Maine-et-Loire

Elisabeth Cocaud
14 avenue Jean Joxé, CS 80646 - 49006 ANGERS Cedex
→ Tél. 02 41 96 75 41 - Fax 02 41 96 75 40
E-mail : elisabeth.cocaud@maine-et-loire.chambagri.fr

Mayenne

Brigitte Lambert
Parc Technopole
Rue Albert Einstein - Changé BP 36135 - 53061 LAVAL Cedex 9
→ Tél. 02 43 08 11 50 - Fax 02 43 08 50 38
E-mail : brigitte.lambert@mayenne.chambagri.fr

Sarthe

Florence Letailleur
15 rue Jean Grémillon - 72013 LE MANS Cedex 2
→ Tél. 02 43 29 24 57 - Fax 02 43 29 24 25
E-mail : florence.letailleur@sarthe.chambagri.fr

Vendée

Paulette Hurel et Marjorie Troussard
Boulevard Réaumur - 85013 LA ROCHE-SUR-YON Cedex
→ Tél. 02 51 36 83 87 - Fax 02 51 36 83 80
E-mail : paulette.hurel@vendee.chambagri.fr
marjorie.troussard@vendee.chambagri.fr

Étude coordonnée par la Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire

En partenariat avec les Chambres d'agriculture des Pays de la Loire et :

AFOCG 44

Marie-Cécile Desmars
17, rue Meunier
44880 SAUTRON
→ 02 40 63 39 11
E-mail : afocgatlantique@orange.fr

AFOCG 49-85

Dominique Barreaud
51, rue Charles Bourseul
Espace Bell - BP 51
85002 LA ROCHE SUR YON Cedex
→ 02 51 46 23 99
E-mail : dbarreaud@afocg.fr

AS 44

Fabrice Lepert
Maison de l'Agriculture
Rue Pierre-Adolphe Bobierre
La Géraudière
44939 NANTES Cedex 9
→ 02 40 16 36 48
E-mail : f.lepert@as44.fr

AS 49

Francis Houlet
14, avenue Jean Joxé
CS 80 646
49006 ANGERS Cedex 01
→ 02 41 96 76 67
E-mail : francis.houlet@as49.fr

AS CEFIGA

Jean-Marie Lhommeau
La Maison des agriculteurs
9, rue Grémillon
72013 LE MANS Cedex 02
→ 02 43 43 68 68

CEGAO

Jérôme Cousquer
8, rue du Bon Puits
49480 SAINT-SYLVAIN-D'ANJOU
→ 02 41 88 60 22
E-mail : j.cousquer@cegao.com

CERFRANCE 44

8, rue de Laponie - BP 4113
44241 LA CHAPELLE SUR ERDRE Cedex
→ 02 28 09 35 00
E-mail : cerfrance@44.cerfrance.fr

CERFRANCE 49

Gaël Planchais
29, avenue Jean-Joxé - BP 60411
49104 ANGERS Cedex 02
→ 02 41 33 66 66
E-mail : gplanchais@49.cerfrance.fr

CERFRANCE 53-72

Pierre Chambard
Rue Albert Einstein
Parc Technopole de Changé - BP 26116
53061 Laval Cedex 9
→ 02 43 49 84 00
E-mail : pchambard@53-72.cerfrance.fr

CERFRANCE 85

Pascal Bertaud
15, rue Jacques-Yves Cousteau - CS 10003
85036 LA ROCHE SUR YON Cedex
→ 02 51 24 42 42
E-mail : pbertaud@85.cerfrance.fr

COGEDIS-FIDEOR

Michel Hobe
Zone artisanale Croas ar Nezig
29800 SAINT-THONAN
→ 02 98 20 35 00
E-mail : michel.hobe@cogedis.com

COMPTA-EXPERT GECAGRI

Vincent Vogt
162, avenue des Français Libres - BP 50336
53003 LAVAL Cedex
→ 02 43 64 17 17
E-mail : vincent.vogt@comptaexpert.fr

PROCONSEIL

Vital Lemasson
25, rue du Général de Gaulle - BP 32
85120 LA CHATAIGNERAIE
→ 02 51 69 61 12
E-mail : contact@proconseil-cga.com



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE



Ajcu
CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE



Représentant les départements de la
Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, de la
Mayenne, de la Sarthe, de la Vendée



Représentant les départements de la
Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire,
de la Sarthe



Représentant les départements de la
Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire,
de la Vendée

